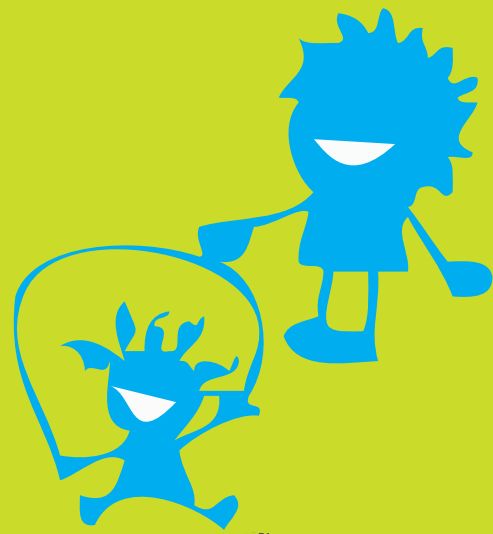


Droits de l'enfant



Promouvoir les droits des enfants et des jeunes est aussi simple que 1-2-3-4.

1 Non-discrimination

Traiter chaque enfant avec équité et respect.

2 Droit à la vie, à la survie et à l'épanouissement

Les enfants et les jeunes ont droit aux éléments de base nécessaires pour vivre, survivre et s'épanouir.

3 Intérêt supérieur de l'enfant et du jeune

Demandez-vous toujours : « Est-ce la bonne décision à prendre pour mon enfant? »

4 Respect de l'opinion de l'enfant et du jeune

Les enfants et les jeunes doivent pouvoir intervenir et obtenir que leur opinion soit entendue lors d'une prise de décision qui les concerne.



everychild.ca